

# Compte rendu réunions Fontainebleau novembre 2010

Monsieur Thomas FOURNIER

**Responsable du Comité de Pilotage pour la Création du Parc National de Fontainebleau**  
**16 novembre 2010 - Mairie de Fontainebleau**

Présents : Monsieur Thomas FOURNIER (Cabinet Mairie de Fontainebleau), Monsieur Marc MORIN (Moniteur Cycliste Français, représentant local MBF), Monsieur Olivier CORBIN (responsable Ent. Némorosa, représentant local MBF), Monsieur Gilles DA SILVA PERIERA (Responsable MBF).

**Il est rappelé à Monsieur Fournier les objectifs de l'association Mountain Bikers Foundation sur le dossier de Fontainebleau :**

- Défense de l'intérêt général, notamment la promotion du vélo, le développement de loisirs non polluants et reconnus d'intérêt pour la santé Publique. Les vététistes représentent 7 millions de français (étude IPSOS / Fédération des Professionnels du Sport) ou 1,5 millions de franciliens.
- Ecartez les rumeurs d'opérations coup-de-poing abusives au sein de la forêt domaniale de Fontainebleau
- Clarifier la communication à l'égard de ce loisir concernant son accès à la forêt de Fontainebleau en faisant comprendre aux gestionnaires et élus les logiques de fonctionnement et de développement du VTT. En sensibilisant également les vététistes sur les besoins et priorités des gestionnaires et élus.
- Mener des opérations de sensibilisation au respect de l'environnement et des autres usagers dont est à l'origine l'association MBF.
- Le travail de médiation entre pratiquants dits « inorganisés » et l'Office National des Forêts, sur la région de Fontainebleau.

**MBF rappelle aussi l'objet de sa naissance, à savoir représenter au niveau politique, faire la médiation entre une pratique extrêmement inorganisée (14 millions de cyclistes dont 7 millions de pratiquants VTT, 320.000 licenciés cyclistes route et hors route, très peu de vététistes fédérés au sein de clubs et associations...) et le monde de la décision (politiques et gestionnaires d'espaces naturels).** Il est rappelé que ce type de médiation est largement nécessaire sur de nombreux territoires car quasi inexistant à l'heure actuelle.

**MBF fait part à Monsieur Fournier des conclusions et objectifs de la réunion en salle polyvalente d'Avon du 13 novembre 2010 avec les pratiquants, clubs et associations.** Il est à ce moment rappelé que le pratiquant isolé se sent d'autant plus vulnérable face à une politique prise : sa réaction peut être disproportionnée. Ainsi quelques pratiquants ont senti il y a quelques temps de cela une réelle menace sur leur activité, ce qui a amené la presse spécialisée, la communauté internet, etc... à communiquer sur des rumeurs de rafles de vététistes en Forêt de Fontainebleau. Cela avait alors amené MBF à contacter les professionnels du territoire, particulièrement impliqués, tout en étant généralement plus mesurés dans leur jugement. Ces rumeurs ont pu être balayées par l'action de l'association. Il est aussi rappelé que la communication de l'ONF parfois jugée excessive par les pratiquants, car souvent mal comprise est à l'origine de cette réunion avec les pratiquants, sur Avon. Certains pratiquants désiraient rentrer en contact « frontal » avec l'ONF de Fontainebleau à ce sujet.

**Il a été aussi établi les conclusions rendues par la réunion du 12 novembre avec Monsieur Roy de l'agence interdépartementale ONF de Fontainebleau,** à la suite de ce présent compte rendu.

**Les discussions ont ensuite tourné essentiellement autour de la création du Parc National de Fontainebleau.** MBF rappelle sa position constructive face à ce Parc. Elle rappelle néanmoins que d'autres outils lui semblent plus adaptés aux problématiques de surfréquentation de certains points chauds, le Parc national n'étant pas un outil de réponse à ces problématiques, mais un outil de protection du patrimoine naturel. Il est ainsi rappelé que la forêt de Fontainebleau est un joyau de biodiversité certes, mais reste artificiel, très largement façonné par l'Homme au cours des derniers siècles de notre Histoire.

**MBF rappelle qu'une lettre a été envoyée à Monsieur LETOURNEUX dans laquelle il était précisé que l'association voulait être partie prenante des décisions au sein du futur Conseil d'Administration du GIP** dans le cadre d'une coopération constructive. Monsieur Fournier indique alors que le GIP n'aura pas pour compétence première d'établir la Charte du Parc national prenant comme exemple l'expérience Calanques de l'association. Le GIP de Fontainebleau, si il est créé verra l'élaboration d'un document d'objectifs visant à établir une concertation préalable à la mise en place d'un Parc national. Il ne s'agit pas, dans un premier temps, de mettre en place ce même Parc. **MBF rappelle néanmoins qu'une voix au conseil d'administration lui semble nécessaire afin d'y représenter les pratiquants du VTT, en tant que loisir de prime importance sur le massif forestier.**

La réunion se termine vers 12h45.